

COMET SERVICES S.C.

EI-M02-104

« Le Groupe Comet est né d'une entreprise industrielle belge, familiale, active dans le secteur des métaux ferreux, non-ferreux et de leurs dérivés. »



Le Groupe Comet

En 1988, la Compagnie des Métaux de la Sambre (plus connue aujourd'hui sous le nom COMETSAMBRE) est créée.

En 1992 : création de RECYMET, marquant ainsi les prémices du Groupe COMET. La même année, Pierre Grosjean, le fils d'Alfred Grosjean, reprend la direction.

Durant 5 ans, il continua à développer l'activité qui sera finalement reprise par son frère Philippe Grosjean en 1997.

Le Groupe COMET a rapidement consolidé sa position et a ressenti le besoin de s'agrandir et de développer ses activités. Au travers du rachat et de la création de sociétés, le Groupe a renforcé sa place sur le marché des ferreux et non-ferreux mais a également étendu son expertise à d'autres domaines d'activités liés au recyclage.

Aujourd'hui, le Groupe COMET compte plusieurs sociétés implantées sur les territoires belge et français. Il dispose d'installations performantes lui permettant d'atteindre des taux de recyclage inégalés.

Le Groupe COMET est né d'une entreprise industrielle belge, familiale, active dans le secteur des métaux ferreux, non-ferreux et de leurs dérivés. Le Groupe COMET compte aujourd'hui plusieurs sociétés implantées sur les territoires belge et français et emploie près de 400 personnes, avec des ramifications jusqu'en Amérique du Sud et en Asie. Il est aujourd'hui à la pointe de la technologie ce qui permet d'atteindre des taux de recyclage parmi les plus élevés du secteur et de participer à différents programmes de recherche européens.



1.200.000
tonnes traitées par an

350
millions de CA

97,8%
Recyclage total

380
Employés totaux



L'Etat fédéral et la Région wallonne à bord

Voyant dans le Groupe un acteur majeur de l'économie circulaire, l'Etat belge est présent depuis près de dix ans dans le Groupe COMET. La Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) et la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW) détiennent conjointement 15% de l'actionariat de COMETSambre et COMET Traitements.

MONS (OBOURG)

COMETSAMBRE (25) ↑↑↑↑↑
Ici opère l'installation la plus puissante de l'Union Européenne : le broyeur Metso de 7.000 Cv. Celui-ci dispose d'une capacité de 300 tonnes à l'heure, soit l'équivalent de 300 véhicules. Trois quarts des déchets métalliques qui en sortent sont des métaux ferreux.

COMET TRAITEMENTS (89)

Grâce à ses 7 chaînes de tri COMET Traitements valorise les résidus de broyage lourds et légers, soit un quart de ce qui sort des deux broyeurs. Différents programmes sont menés pour valoriser tout cela et éviter au maximum la mise en décharge, tels Phoenix (carburant de cogénération) ou Biolix (extraction du cuivre).

VEHICLE&METAL RECYCLING (3)

VM Recycling combine les activités de RECYMET et RECYCAR à Châtelet, en tant que centre de récupération des vieux métaux et centre agréé de dépollution de voitures hors d'usage.

LA LOUVIERE (STREPY) (2)

COMET TRAITEMENTS (2)

C'est ici que le projet Biolix est en train de naître. Cette nouvelle unité vise à produire du cuivre pur (99,99%), recherché par les fabricants d'équipements électriques et électroniques.

LILLE - VALENCIENNES

COVANORD (28)

Disposant de points de collecte à Saint André-Lez-Lille, La Chapelle d'Armentières et Denain, Covanord propose une offre globale de valorisation des déchets métaux ferreux et non-ferreux.

BONNEUIL-SUR-MARNE

COMET FRANCE (5)

Exactement située à Bonneuil-sur-Marne, COMET France est spécialisée dans la récupération de déchets triés. En bord de Marne, COMET France ne déroge pas à la règle de privilégier la voie d'eau partout où c'est possible.

GAND

COMETSAMBRE (3)

Le site de Gand est stratégique pour l'accès du Groupe COMET au trafic des bateaux de mer à gros tonnage. Il offre la possibilité de charger des navires de plus de 40.000 tonnes et permet de positionner COMET sur un marché de plus en plus mondialisé.



TOURNAI

ECOFR (6)

Spécialisée dans la collecte et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux, Ecofer s'adresse tant aux particuliers qu'aux professionnels, y compris en entreprise, dans le pur esprit COMET.

CHARLEROI

(MONT-SUR-MARCHIENNE)

COMET SERVICES (23)

COMET Services trie manuellement les DEEE provenant d'une partie du marché RECUPEL afin d'enlever l'ensemble des produits dangereux (batteries, piles, ampoules, liquides, etc. - plus 20 tractions !). COMET Services travaille aussi pour un des leaders mondiaux de location de trotinettes électriques vertes et noires... Vous devinez lequel ?

RECYCAR (1)

CHÂTELET

COMETSAMBRE (38 PERSONNES)

On y accueille différentes matières collectées par les sociétés du groupe : moteurs de voiture, carcasses, DEEE - y compris des panneaux photovoltaïques ! - y sont réduits en morceaux (cisaille ou broyage) avant d'être revendus ou pris en charge par COMET Traitements.

COMET TRAITEMENTS (32)

C'est ici et à Obourg que l'on gagne les derniers pourcentages de recyclage. En développement croissant depuis le tournant des années 2000, COMET Traitements a multiplié les technologies innovantes pour trier et trouver de nouveaux débouchés aux matières.

RECYMET (21)

Recymet achète les métaux en petite et grande quantité auprès de particuliers ou de professionnels, tout comme V&M Recycling à Obourg. Cela va des ferrailles venant de chantier de déconstruction aux électroménagers en passant par des câbles ou des moteurs.

RECYCAR (8)

Tout comme Recycar fut pionnier dans le démantèlement des véhicules hors d'usage en Belgique, il fut aussi le premier à avoir été certifié comme centre de recyclage de voitures électriques. Une fois les fluides, le pot, la batterie et les pneus ôtés, direction les broyeurs : les moteurs à Châtelet et la carcasse, à Obourg.

COMET TYRE RECYCLING (5)

« CTR » collecte et traite les pneumatiques usagés des véhicules de tous genres : automobiles, poids lourds, véhicules de génie civil et agricoles. Ceux en état suffisant prennent la direction du marché de seconde main et les autres sont broyés.

COMET FLUVIAL (11)

La Sambre à Châtelet, le Canal du Centre à Obourg, le Canal Gand-Terneuzen à Gand... Les implantations-phare de COMET sont toutes situées le long d'une voie d'eau : un bateau chargé, c'est l'équivalent de 50 camions qui ne prennent pas la route !

CHAMBÉRY

TERECOVAL (30)

Installée en Savoie, Terecoval est spécialisée dans le traitement des DEEE et des réfrigérants. Près de 1.000 réfrigérateurs et congélateurs y sont traités chaque jour.



Brésil

Le Groupe COMET est aussi présent de l'autre côté de l'Atlantique ! Présent depuis 2015, le Groupe entretient un rapport de partenariat avec des broyeurs souhaitant se doter de technologies de triement performantes.

Profil de la société

Comet Services a été créé en 2003. Son site d'exploitation se situe sur Mont-sur-Marchiennes.
La société répond à deux objectifs :

- la réinsertion socioprofessionnelle via un emploi de qualité et durable.
- la demande de Recupel.

Son activité principale étant la dépollution et le démantèlement de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Obtention de l'Agrément EI depuis 2015

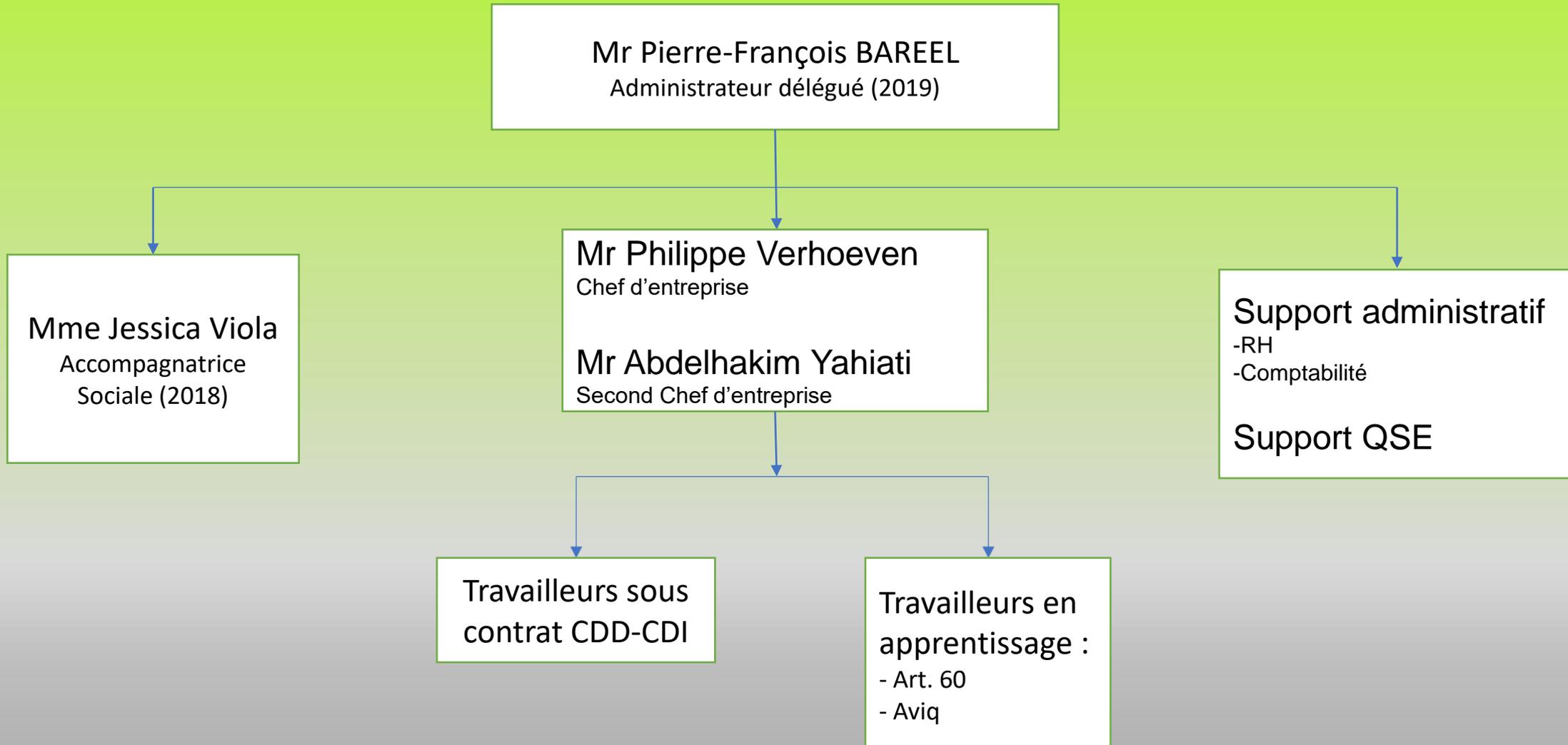
Comet Services compte actuellement 26 ETP (fluctuation en fonction des volumes à traiter).

L'équipe se compose de :

- Contrats réguliers : 17
 - Impulsion : 3
 - Sine : 4
 - Aviq : 10
- Art. 60 : 9
- Accompagnement social : 0,5 ETP
- Encadrement opérationnel et administratif : 1,5 ETP
- Encadrement QSE



Organigramme



Recrutement et déroulement de l'accueil

Lors de l'**entretien d'embauche** :

- Une première rencontre avec les « futurs » collègues, les responsables et le formateur est prévue.
- Présentation du site et des locaux sociaux afin que le candidat se rende compte du travail que nous accomplissons et comment nous le faisons.
- Explication du règlement de travail, des mesures de sécurité/d'hygiène et des différentes fonctions.
- Des mises en situations seront posées au candidat afin d'analyser son comportement face à certaines situations.

Lors du **1^{er} jour de travail** ; remise et signatures des documents administratifs suivants :

- Signature du dossier d'accueil et l'instruction aux nouveaux arrivants
- Fiche signalétique
- Fiches de poste (descriptifs des fonctions)
- Note de service sur le vol
- Premier bilan socioprofessionnel complété avec l'accompagnatrice sociale.

Ensuite :

- Formation avec un parrain durant 15 jours minimum.
- Prendre connaissance des divers instructions sur les différents postes et surtout, des mesures de sécurité et d'hygiène
- Réception des Equipements de Protection Individuels (EPI) et remise du casier

Tâches d'un « Opérateur DEEE »

- Déchargement de semi-remorques contenant les box palettes avec des DEEE
- Démantèlement pour dépollution de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Vidange d'huile, de gaz de frigos & de radiateurs à bain d'huile
- Chargement de conteneurs posés au sol par retournement du tablier
- Déplacement et empilement de box contenant des métaux, des batteries, ...
- Effectuer, à l'aide de l'outil approprié, le nettoyage des sols
- Signaler les éventuelles pannes
- Réaliser le plein de carburant
- Veiller au respect des règles de sécurité







Les mesures et procédures de sécurité

A. Vêtements de travail et Equipements de Protection Individuelle

Lors de l'accueil des nouveaux ouvriers, le(s) responsable(s) remet(tent) les EPI nécessaires à l'exercice de leur fonction (casque, chaussures de sécurité, gants, gilet fluorescent, protection auditive, ...).



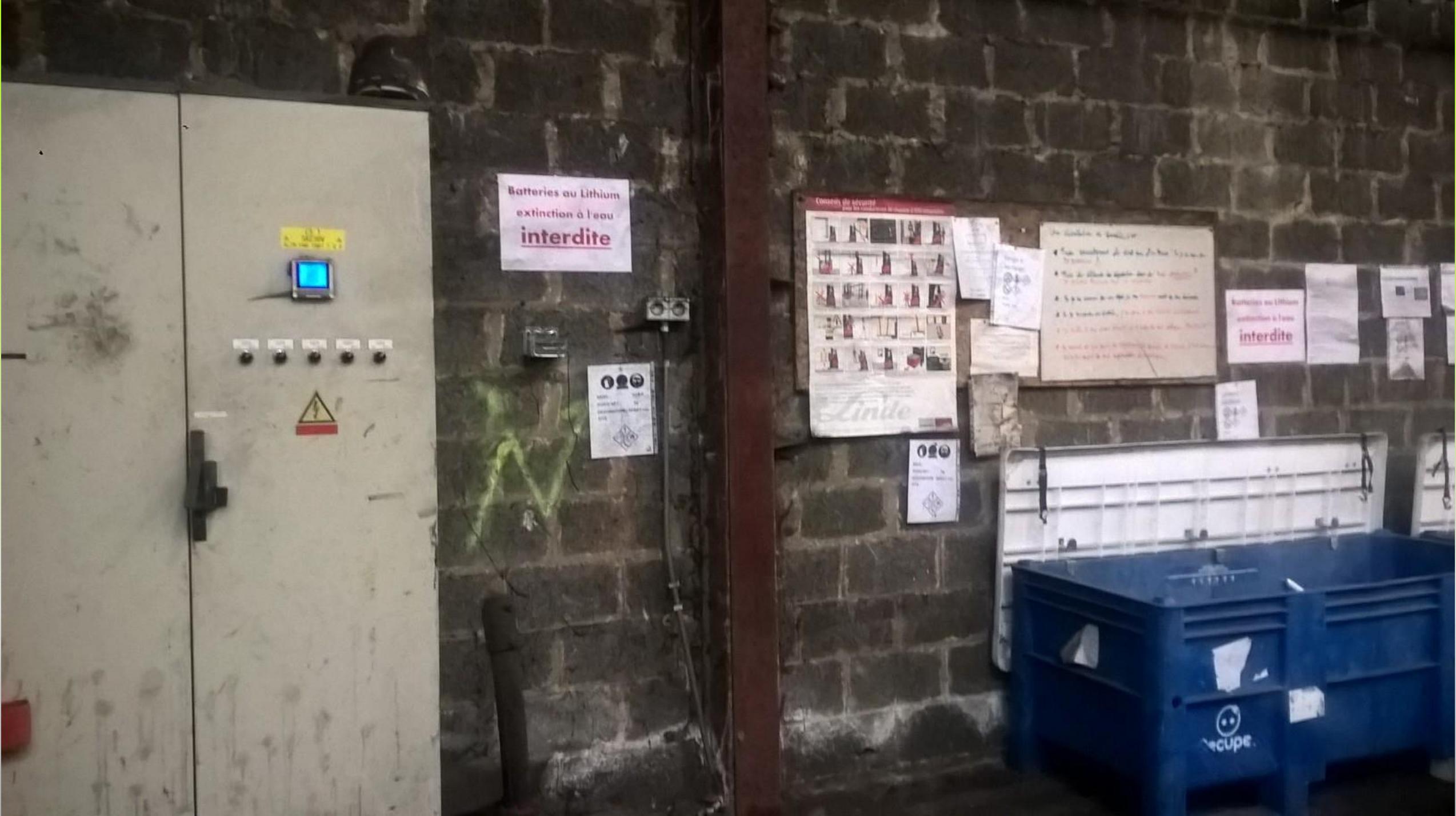
Le port des EPI est obligatoire et cela est spécifié :

- lors de l'entretien d'embauche
- lors du 1^{er} jour de travail
- aux différentes valves.

Les pictogrammes se retrouvent également sur les différents postes de travail.

Risque de sanction si cette règle n'est pas respectée !





Batteries au Lithium
extinction à l'eau
interdite

Consent de sécurité
pour les installations de Linde et de ses clients

Linde

Batteries au Lithium
extinction à l'eau
interdite



Les mesures et procédures de sécurité

B. Circulation au sein du site

Les piétons :

Au sein du site, il est important de se présenter au bureau des responsables avant d'y circuler.

En effet, toute présence doit être signalée afin de veiller à la sécurité de chacun.

- Toujours circuler muni de gilet ou veste fluo afin d'être bien visible.
- Lorsque vous passez aux abords d'un engin, assurez-vous que le conducteur vous ait vu.
- Ne jamais courir (escalier, sur le site)!
- Ne pas passer derrière un tas de résidu car ils peuvent être manœuvrés
- Emprunter les passages piétons et suivre les marquages au sol.
- Être attentif lors de l'entrée dans un hall car un engin de manutention pourrait en sortir.
- Lorsque vous prenez un échantillon ou analysez un tas de résidus, soyez visible et faites-vous remarquer.









Comet services

Rivage de Boubier, 25
6200 Châtelet
071/24.38.38

INSTALLATION DE REGROUPEMENT ET DE DEPOLLUTION DE DECHET D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

ENTREE INTERDITE AUX PERSONNES NON AUTORISEES

Personne responsable : M. Philippe VERHOEVEN
Date d'expiration de l'autorisation : 08/09/2023

Fonctionnaire chargé de la surveillance : DPC Charleroi, Mr. Philippe HECQ, 071/65.47.00
Rue de l'Ecluse, 22 - 6000 Charleroi

Horaire d'exploitation : Lundi à jeudi de 8h à 16h30
Vendredi de 8h à 14h30

En cas d'incendie ou de sinistre : 0492 27 80 74 ou 112



Les mesures et procédures de sécurité

B. Circulation au sein du site

En Véhicule :

- Roulez à vitesse réduite y compris quand vous arrivez sur le site car un camion ou un engin de manutention peut toujours surgir

Vitesse maximale



Vitesse minimale



- Lorsque vous passez à proximité d'un autre engin de manutention, assurez-vous que le conducteur vous ait vu.







comet services

10 KM

www.dafra.hr

The sign contains the following elements:

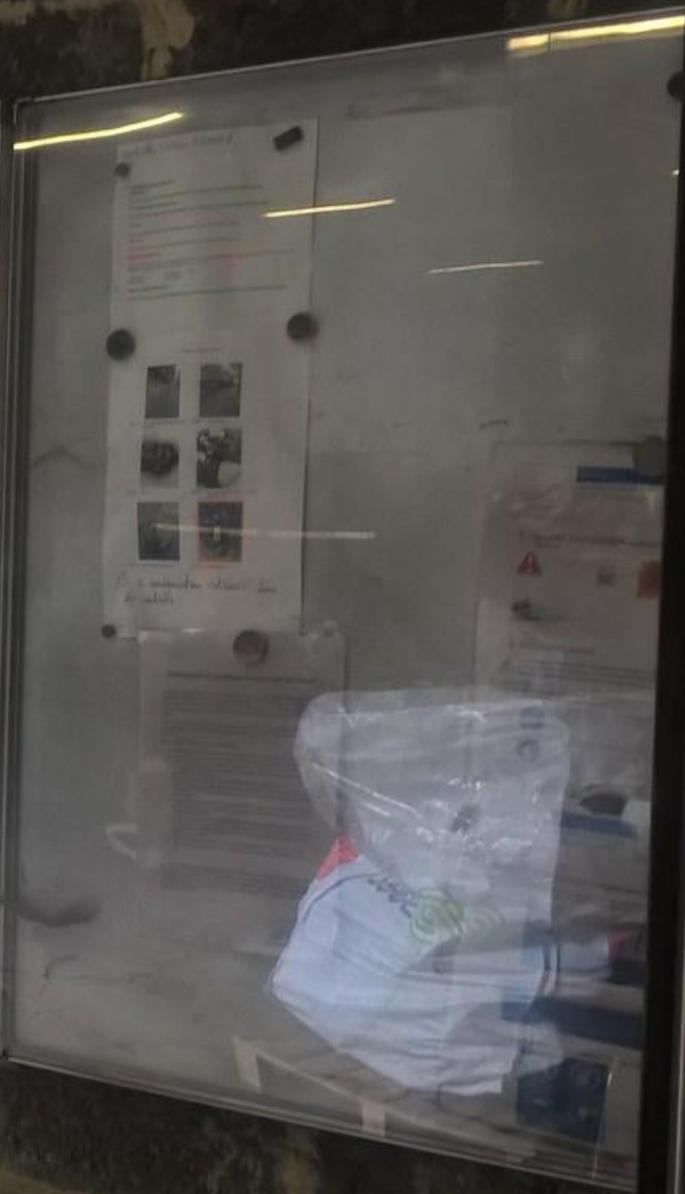
- Logo: A green infinity symbol above the text "comet services".
- Prohibition signs: A hand holding a cigarette with a red slash, a hand holding a cigarette with a red slash, a yellow vest with a red slash, and a yellow forklift warning sign.
- Speed limit sign: A red circle with a white border and "10 KM" in the center.
- PPE icons: Six blue circular icons representing a hard hat, safety glasses, earplugs, safety boots, a full-body protective suit, and work gloves.





MODÉREZ VOTRE VITESSE
REGEL JE SNELHEID
DRIVE SLOWLY

▲ DANGER ▲



Les mesures et procédures de sécurité

C. Procédure en cas d'incendie

- Donnez l'alerte (hiérarchie) et au besoin, donnez l'alarme et appelez du renfort. Des personnes sont formées comme équipiers de premières interventions et s'activeront pour éteindre l'incendie ou le limiter le plus possible avant l'arrivée des pompiers.
- Ne pas prendre de risque pour vous-même, ni pour les autres.
- Toujours approcher le feu avec le vent dans le dos.
- Utiliser les moyens d'extinction à proximité (extincteur, dévidoir, hydrant,...)
- Après utilisation d'un extincteur, le ramener afin de le remplacer par un neuf.

!!!!!!!Ne jamais remettre en place un extincteur vide!!!!!!!

En cas d'évacuation, tout le monde doit se rassembler au point de rassemblement (consulter les plans d'évacuation affichés).





Les mesures et procédures de sécurité

D. Ordre et propreté

Issues et passages encombrés, câbles ou tuyaux qui traînent, outils laissés au sol, ... sont tous des facteurs des risques de chutes et peuvent décupler les risques d'accidents.

Le bien-être, c'est un espace de travail propre et ordonné !

Evitons de courir ou de remettre à plus tard ce qui peut être ramassé et rangé directement !

L'ordre et la propreté du poste de travail est notifié dans la fiche de poste transmise le 1^{er} jour de travail.

Le rangement ainsi que le nettoyage font partie des tâches que les ouvriers doivent accomplir quotidiennement. Les responsables veillent à ce que ces conditions soient respectés afin que le travail se passe en toute sécurité.

Les mesures et procédures de sécurité

Ranger et Nettoyer son espace de travail est essentiel afin d'éviter certains accidents comme :

- ❖ Les trébuchements
- ❖ Les chutes d'objets
- ❖ Les glissades
- ❖ Les blessures, lésions



Ce n'est qu'en exerçant une vigilance continue que ces risques peuvent être éliminés sur les lieux de travail.



Les mesures et procédures de sécurité

E. Premier soins, incident et Accident de travail

Afin de préserver au mieux les intérêts de chaque travailleur, nous leur demandons (dès le premier jour de travail) de prendre connaissance de la procédure à suivre en cas d'incident et/ou d'accident.

Toute déclaration doit être introduite dans les plus bref délai et un premier rapport, intitulé « Rapport d'incident » est établi avec les responsables de Comet Services qui sont secouristes afin d'y notifié les premiers soins qui ont été donné.

Les secouristes ont suivi une formation de base en secourisme industriel et suivent un recyclage annuel.

Ils sont en suffisance sur tous les sites (cela permet de couvrir les différentes pauses).

La ligne hiérarchique organise ses horaires en fonction du nombre de secouristes.



Cservices M/Marchiennes TU11

Secouristes	Zone de travail	Posté
Verhoeven Philippe	Bureau administratif	0492/27 80 74
Yahiati Abdelakim	Hall de production	0491/15 08 27
Robert Jonathan	Hall de production	0495/84 81 71
Depireux Aimée	Administration	0497/62 68 47



Equipier d'intervention	Zone de travail	Posté
Verhoeven Philippe	Bureau administratif	0492/27 80 74
Zakkaoui Fouad	Hall de production	0489/91 19 07
Robert Jonathan	Hall de production	0495/84 81 71
Depireux Aimée	Administration	0497/62 68 47
Ndiaye Mohammed	Hall de production	Accueille
Kemoko Camara	Hall de production	Accueille



La liste des secouristes est affichée sur chaque site et est adaptée à chaque changement.

Au sein de Comet Services, la liste est affichée à l'entrée du bureau des responsables.



En conclusion

- Demander les instructions/procédures liées aux divers postes de travail/à l'entreprise et respectez-les !
- En cas d'incident ou d'accident, prévenir toujours vos responsables et votre employeur (CPAS, Aviq, ...) !
- Prendre connaissance des procédures d'urgence, d'instructions incendies et issues de secours dans le département !
- Toujours porter les protections individuelles (EPI)!
- Réfléchir toujours avant d'agir !
- Informer les responsables de dégâts et situations dangereuses !
- Respecter les consignes de sécurités et les protections des machines !